



# COMMUNE DE DAMPIERRE-SUR-SALON

## Conseil Municipal du Lundi 23 septembre 2024

### Listes des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SUR-SALON.

**Date de la convocation** : 16/09/2024

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	11
Nombre de pouvoirs	4

**Président de séance** : Régis VILLENEUVE, Maire.

**Présents** : Régis VILLENEUVE, Sophie BREVET, Jennifer VASSET, Frédéric MAUCLAIR, Laëticia PUZEL-GOISSET, Thierry AUBRY, Arlette FRANCHEQUIN, Yves GENIN, Frédéric BLANDIN, Angéline LAURENÇOT, Aurélie KLEINE.

**Absent(s)** : Yannick GUICHARDAN (excusé), Julien MARTIN (excusé), Pascale MONNIER (excusée), Antoine GENIN (excusé).

**Pouvoir(s)** : Yannick GUICHARDAN donne pouvoir à Frédéric BLANDIN, Julien MARTIN donne pouvoir à Angéline LAURENÇOT, Pascale MONNIER donne pouvoir à Régis VILLENEUVE, Antoine GENIN donne pouvoir à Sophie BREVET.

Sophie BREVET a été nommée secrétaire de séance.

#### **Délibérations votées par le conseil municipal :**

Rapport annuel 2023 du délégataire pour le service eau potable	UNANIMITÉ
Rapport annuel 2023 du délégataire pour le service de l'assainissement	UNANIMITÉ
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023	UNANIMITÉ
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2023	UNANIMITÉ
Décision modificative n°2 du budget principal	UNANIMITÉ
Acceptation des conditions réglementaires, techniques, juridiques, et financières fixées par la DGGN – annule et remplace la délibération 2024-48	UNANIMITÉ
Création d'un poste permanent d'emploi de secrétaire générale de mairie – communes de moins de 2000 habitants CGFP-art. L332-8 7°)	UNANIMITÉ

**Liste des délibérations affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune de Dampierre-sur-Salon**